

Réunion du 9 février 2023

Procès-verbal N° 20

Présidence M. B. MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD  
MM. L. ERAY, G. MARTIN, M. PINGUET

Excusé : M. JC. PIBOIN

## CHANGEMENT D'HORAIRES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

**RAPPEL : à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 et jusqu'à fin février 2023, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h30.**

## RAPPEL

### . Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### . Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

Depuis le début de la présente saison des abus ont été constatés.

Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### 1 – MATCHS NON-JOUÉS

#### DEPARTEMENTAL 1

Journée du 06/11/22 : LA CHARITE 2 / CHARRIN 1 - n° 50101.1 - à fixer  
Journée du 27/11/22 : MARZY 1 / POUQUES 1 - n° 50116.1 - à fixer  
Journée du 04/12/22 : CHARRIN 1 / COULANGES 1 - n° 50121.1 - fixé le 19 février 2023  
Journée du 11/12/22 : GUERIGNY URZY 1 / CHARRIN 1 - n° 50128.1 - à fixer  
Journée du 11/12/22 : MARZY 1 / SUD LOIRE ALLIER 1 - n° 50127.1 - fixé le 19 février 2023

### **DEPARTEMENTAL 2 Poule A**

Journée du 04/12/2022 : LA CHARITE 3 / CLAMECY 2 – match n° 50188.1 - à fixer  
Journée du 11/12/22 : MONTIGNY 1 / LA CHARITE 3 - n° 50191.1 - fixé le 19 février 2023  
Journée du 11/12/22 : FOURCHAMBAULT 2 / CIE IMPHY 1 - n° 50192.1 - fixé le 19 février 2023  
Journée du 11/12/22 : VARZY 1 / VAUZELLES 3 - n° 50195.1 - fixé le 19 février 2023  
Journée du 12/02/23 : LA CHARITE 3 / GARCHIZY 2 - n°50138.2 - fixé le 12 mars 2023

### **DEPARTEMENTAL 2 Poule B**

Journée du 06/11/22 : LA MACHINE 2 / CHATEAU-CHINON- ARLEUF 1 – match n° 50234.1 - à fixer  
Journée du 27/11/22 : LUTHENAY 1 / CHATEAU-CHINON-ARLEUF 1 – match n° 50249.1 - fixé le 19 février 2023  
Journée du 27/11/22 : CORBIGNY 1 / CHAULGNES 1 – match n° 50246.1 - fixé le 19 février 2023

### **DEPARTEMENTAL 3 Poule A**

Journée du 23/10/22 : SAINT-PERE 2 / CHANTENAY 1 – match n° 50286.1 - à fixer  
Journée du 11/12/22 : FOURCHAMBAULT 3 / ALLIGNY ST AMAND 1 - n° 50324.1 - fixé le 19 février 2023  
Journée du 11/12/22 : MARZY 2 / CHANTENAY 1 - n° 50325.1 - fixé le 19 février 2023  
Journée du 11/12/22 : GUERIGNY URZY 2 / ST PERE 2 - n° 50326.1 - fixé le 19 février 2023

### **DEPARTEMENTAL 4 Poule A**

Journée du 11/12/22 : CERCY 2 / TANNAY 1 - n° 51150.1 - fixé le 19 février 2023

### **DEPARTEMENTAL 4 Poule B**

Journée du 06/11/22 : CIE IMPHY 2 / OLYMPIQUE ST MARTIN 1 – match n° 51400.1 - fixé le 19 février 2023.  
Journée du 27/11/22 : MARZY 3 / VARZY 2 – match n° 51320.1 - fixé le 19 février 2023

### **COUPE DU DISTRICT**

CLAMECY 2 / ST PERE 1 - fixé le 19 février 2023

## **2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER**

### Journée du 12 février 2023

### **DEPARTEMENTAL 3 poule B**

ESN 58 3 / LUZY MILLAY 2 – Match n° 50337.2  
Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 12h30.  
Accord de la Commission.

## **3 – FORFAIT**

COUPE DU DISTRICT SPORTCOMM

OLYMPIQUE ST MARTIN 1 / ST SEINE 1 – match n°51598.1  
Forfait déclaré de ST SEINE.  
Amende 40€.  
OLYMPIQUE ST MARTIN qualifié pour le prochain tour.

## 4 – COURRIEL

### De la ville de COSNE/LOIRE

En raison de la programmation de rencontres de rugby sur le terrain accueillant également le club du COSNOIS FC, les dates suivantes ne pourront être retenues pour les rencontres du club :

- Dimanche 05 mars 2023
- Dimanche 26 mars 2023
- Dimanche 09 avril 2023

### Du club de COULANGES

Demandant d'avancer le coup d'envoi à 12h00 au lieu de 12h30 des matchs programmés en lever de rideau sur le stade R. Dufour pour un meilleur accueil des équipes. La Commission donne son accord jusqu'à la fin de la période hivernale.

Attestation reçue de la mairie de MAGNY-COURS autorisant l'utilisation des installations sportives les 26 février, 4 mars et 26 mars 2023.

En cas d'indisponibilité du terrain de MAGNY-COURS, les matchs seront reprogrammés sur le terrain de COULANGES.

### Du club de ST BENIN

Demandant d'avancer le coup d'envoi à 12h00 au lieu de 12h30 des matchs programmés en lever de rideau afin d'éviter des retards pour les matchs suivants et des problèmes d'accès aux vestiaires. La Commission donne son accord jusqu'à la fin de la période hivernale.

### De Monsieur DIAS Cilio, Arbitre

La Commission prend note de l'arrêt de la rencontre de Coupe du District Sport Comm LUZY MILLAY 1 / COSNOIS FC 1. Dossier en attente du retour de la Commission de Discipline.

### De Monsieur DUMONT Aymeric, Arbitre

La Commission prend note de l'inversion du score de la rencontre de Coupe du District Sport Comm ST SAULGE 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 : score 0-6

## 5 – CALENDRIER GENERAL SENIORS : MODIFICATIONS

Suite à de nombreux matchs en retard, la Commission des Compétitions Seniors apporte les modifications suivantes au calendrier général seniors :

- Ajout d'une date « MR » (matchs remis) le **5 février 2023** pour la D1/D2/D3/D4/COUPE
- Ajout d'une date « MR » (matchs remis) le **12 février 2023** pour les Féminines
- Report des 1/8èmes de Finales des Coupes Conseil Départemental et District au **12 mars 2023**
- Report du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de l'Amitié au **26 mars 2023**.

**Cette décision a été validée par le Comité de Direction.**

## 6 – COUPES DÉPARTEMENTALES

### COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

#### DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

**1/8 Finale => le 19 février 2023 reporté au 12 mars 2023**

- ⇒ 13 qualifiés du tour précédent + 2 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- ⇒ Soit 16 équipes

#### Equipes qualifiées

N3 : COSNE

R1 : GARCHIZY, LA CHARITÉ

R2 : NEVERS FC, ST BENIN, SNID, VAUZELLES

R3 : LA MACHINE, NEVERS BANLAY, ESN 58, NEVERS CHALLUY SERMOISE

D1 : MOULINS ENGILBERT, ST PIERRE

D2 : CHAULGNES

D3 : CHANTENAY, COSSAYE

**1/4 Finale => le 30 avril 2023**

- ⇒ 8 qualifiés du tour précédent

**1/2 Finale => le 21 mai 2023**

- ⇒ 4 qualifiés du tour précédent

**Finale => le 18 juin 2023**

- ⇒ 2 qualifiés du tour précédent

### COUPE DU DISTRICT

#### Terrain impraticable du 05/02/2023

MONTIGNY 1 / CHARRIN 1

La Commission prend connaissance de l'arrêté municipal transmis par le club en date du 4 février 2023.

La Commission donne match perdu à MONTIGNY 1 pour non-respect des textes spécifiques aux Coupes Départementales s'agissant de l'indisponibilité du terrain (cf. page 89 de l'annuaire du District).

Amende : 50,00 € au club de MONTIGNY

CHARRIN qualifié pour les 1/8èmes de finales.

**Le tirage des 1/8 de finales de la Coupe du Conseil Départemental et Coupe du District/Sport Comm aura lieu le Jeudi 23 février 2023 à 18h00 à Guérigny (foyer du stade).**

## COMPÉTITIONS FÉMININES

### 1 - COURRIEL

- De M. LEPAGE du club de COULANGES :

La Commission regrette et rappelle si besoin était à Monsieur Sylvain LEPAGE, Président du Club de COULANGES, de se référer au règlement du Critérium Féminin figurant page n° 79 de l'annuaire 2023 du District.

La Commission renvoie Monsieur LEPAGE au Procès-Verbal n° 14 de la Commission Statuts et Règlements du 24 novembre 2022.

#### RAPPEL :

- Seules les catégories U16 à Vétérans peuvent participer aux Championnats départementaux officiels.
- De plus, la participation de licenciées U15F en Seniors est inenvisageable au vu des Règlements Généraux en vigueur.

### 2 - MATCHS NON-JOUÉS

#### Critérium Féminin

##### Journée du 23 octobre 2022

COULANGES 1 / CHARRIN 1 – Match n°50667.1 – fixé au 12 février 2023.

Pour raison de mise à jour du calendrier la commission décide que la journée du 12 février 2023 sera considérée MR (match remis).

##### Journée du 4 décembre 2022

COULANGES 1 / COSNE 1 – match n°50695.1 – fixé le 12 mars 2023

### 3 – COUPE FÉMININE

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de **10 équipes**.

#### DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

**1<sup>er</sup> tour => le 11 décembre 2022**

**1/4 Finale => le 30 avril 2023**

**1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023**

**1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023**

**Finale => le 17 juin 2023**

#### COUPE FÉMININE

Qualifiés 1/4 de finales : 30 avril 2023

COULANGES 1  
Ent. CORBIGNY-CHATEAU CHINON ARLEUF 1  
COSNE 1  
ENT.POUILLY /MARZY 1  
GUERIGNY URZY 1  
NEVERS FC 2  
SNID 1  
ST REVERIEN 1

**PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 16 FEVRIER 2023 A 17H00**

Le Président  
Bernard MAY



Le secrétaire de séance  
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.